

## Politique environnementale

Depuis 2016, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, gérant de l'aéroport International de Nouméa-La Tontouta, a engagé une politique ambitieuse de développement durable afin de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement. Ainsi, le rôle d'exploitant d'aéroport a pour mission de gérer, entretenir, renouveler, exploiter et développer durablement l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires au fonctionnement de l'aéroport qui lui est concédé.

Nous nous engageons à respecter les principes suivants :

- Nous conformer à la législation en vigueur ;
- Améliorer de façon continue nos performances environnementales ;
- Maîtriser et réduire nos consommations énergétiques, évaluer le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub> notamment) en s'engageant dans le programme d'Airport Carbon Accreditation et en menant un plan de déplacement inter-entreprises auprès des salariés de l'aéroport ;
- Améliorer la gestion des déchets en privilégiant la valorisation ;
- Préserver la ressource en eau et les milieux naturels ;
- Sensibiliser le personnel ainsi que l'ensemble des parties prenantes à cette démarche et communiquer sur nos performances énergétiques et environnementales en toute transparence.

Ces principes font l'objet de plans d'actions, l'atteinte des objectifs est mesurée au travers de l'évolution d'indicateurs pertinents et la performance environnementale est évaluée tous les ans afin de redéfinir de nouveaux objectifs pour l'année suivante.

Nouméa, le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

La Présidente de la CCI



Jennifer SEAGOE